

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

La Ville de Paris ouvre une nouvelle permanence Mairie mobile / France services
près de chez vous. C'est un service public, gratuit et sans rendez-vous.

MAIRIE
MOBILE
DE PARIS

Les lundis : 9h > 12h30 – 13h30 > 17h00

41 Av. Albert Bartholomé - 75015 Paris

Nous vous aidons à :

- **Réaliser vos démarches** : papiers d'identité, logement, CAF, France travail / pôle emploi, retraite, Ameli, Sécu, Impôts... (aussi sur internet)
- **Compléter vos dossiers** et formulaires
- **Comprendre vos courriers** et messages administratifs
- **Être orienté** selon votre situation